



Parc
naturel
régional
du Queyras



MONVISO
BIOSPHERE

LE PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS



RECRUTE

Un (e) écogarde NATURA 2000 SAISONNIER A TEMPS COMPLET

1- CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Queyras anime 5 sites Natura 2000 dont certains s'étendent en dehors de ses limites. Ces sites sont très fréquentés lors de la saison estivale et la préservation des habitats et des espèces, la prévention des incendies de forêt, la cohabitation des différents pratiquants de la montagne nécessitent un renforcement de la présence sur le terrain. Le Parc recherche un (e) écogarde pour renforcer son dispositif de gestion sur les secteurs situés hors territoire du Parc, principalement sur les communes de Cervières, Villars-St-Pancrace, St-Martin de Queyrières, La Roche de Rame et Saint-Crépin pour une durée de 3 mois.

Cette mission est en lien avec la stratégie de protection et de valorisation des espaces naturels pour laquelle la Région a engagé en 2018 le plan « Guerre du Feu », fondé sur trois principes structurants : **Prévenir, Combattre et Reconstruire**. Ce dispositif mobilise chaque été 250 Gardes Régionaux Forestiers afin de renforcer la prévention du risque incendie, d'accompagner les acteurs territoriaux dans leurs missions d'information et de sensibilisation, et de contribuer à la surveillance des massifs forestiers. En intégrant ce dispositif, vous participerez pleinement à l'effort régional visant à préserver durablement le patrimoine forestier menacé par les incendies.

2- EMPLOI

Poste d'agent saisonnier de catégorie C (*filière technique*) ;

Période d'embauche : du 15 juin 2026 au 13 septembre 2026 avec congés payés à prendre durant la période d'embauche ;

Temps de travail : 35 h hebdomadaires, horaires variables ;

Rémunération : selon la grille de la fonction publique territoriale au grade d'adjoint technique PP 2^{ème} classe.

3- MISSIONS

- ✓ Sensibiliser le public sur le terrain (« *maraudage* ») à la richesse patrimoniale des secteurs à enjeux des sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional du Queyras,
- ✓ Expliquer les bons comportements à adopter en milieu naturel (protection contre la chaleur, utilisation des poubelles, emploi du feu, bivouac, présence de troupeaux, chiens de protection ...) principalement sur les communes de Cervières, Villars-St-Pancrace, St-Martin de Queyrières, La Roche de Rame et Saint-Crépin, notamment sur les secteurs Lac des Cordes à Cervières, Lac de l'Orceyrette à Villard Saint-Pancrace ou Lac de l'Ascension à la Roche de Rame, lac du col du Lauzet à St-Crépin ;
- ✓ Participation à la mission d'information du public sur l'activité pastorale et à ses interférences avec les activités touristiques, prévenir les conflits ;
- ✓ Recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation, renseigner les applications dédiées ;
- ✓ Rendre compte aux animateurs en charge de l'animation des sites de la situation pour adapter les actions de terrain ;
- ✓ Participer ponctuellement à d'autres animations organisées par le Parc (soirées débat, projections de films) ;
- ✓ D'autres missions pourront être proposées ponctuellement, et selon les compétences de l'agent : observations et saisie de données naturalistes, mise en place de dispositifs limitant l'érosion des sentiers ou de milieux fragiles, réalisation d'une banque de données d'images du site...
- ✓ Remplacement ponctuel des écogardes sur le périmètre du Parc.

4- COMPETENCES ET QUALITES REQUISSES

- ✓ Formation ou expérience obligatoire dans le domaine de l'animation nature ;
- ✓ Bonnes connaissances naturalistes du milieu montagnard ;
- ✓ Grande expérience en milieu montagnard, la mission s'exerce sur des milieux d'altitude et nécessite une grande autonomie et une bonne condition physique ;
- ✓ Qualité relationnelle pour sensibiliser le public, prévenir les conflits ;
- ✓ Diplôme de secourisme (type Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) ou Attestation de formation au Premiers secours (AFPS)) très fortement souhaité ;
- ✓ Connaissance des outils contractuels et réglementaires de protection de l'environnement ;
- ✓ Bonnes connaissances du territoire et de ses pratiques (*pastoralisme, gestion des milieux naturels, paysage, géologie, histoire...*) ;
- ✓ Connaissance de l'italien et/ou de l'anglais souhaitable ;
- ✓ Autonomie.

5- CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ Permis B (boîte manuelle) et véhicule personnel fortement conseillé pour se rendre sur le lieu de travail ;
- ✓ Age entre 18 et 30 ans ;
- ✓ PSC1 fortement conseillé et à jour ;
- ✓ Formation obligatoire la dernière semaine de juin, au LEGTA d'Aix Valabre à Gardanne (13) et à la maison du Parc naturel régional du Queyras à Arvieux ;
- ✓ Efforts physiques : présence quotidienne sur le terrain nécessitant une bonne condition physique pour se déplacer à pied ou en VTT électrique sur les sentiers et pistes forestières ;
- ✓ Lieu de travail : Ensemble du territoire du Parc naturel régional du Queyras.

Candidature (*lettre de motivation et CV*) à nommer ainsi NOM_Prenom_ECOGARDE_N2000_LM et NOM_Prenom_ECOGARDE_N2000_CV à envoyer au plus tard le **10/03/2026** inclus à l'attention de M. le Président du Parc naturel régional du Queyras, **par courriel uniquement**, à l'adresse pnrq@pnr-queyras.fr, en stipulant comme objet : «Ecogarde Natura 2000».

Les entretiens pour les candidatures retenues sont prévus la semaine 12.

